

**INSTITUTION ADOUR**

Extrait du registre des délibérations
de l'établissement public territorial de bassin Institution Adour

Séance du 21 juin 2019
(Convocation du 6 juin 2019)

Aujourd'hui, le vingt-et-un juin deux mille dix-neuf à 16h, le Bureau dûment convoqué s'est réuni à la salle des conseils à la Maison de communes de Mont-de-Marsan sous la présidence de Monsieur Paul CARRERE

Etaient présents :

Mesdames Dominique DEGOS et Céline SALLES

Messieurs Paul CARRERE, Bernard SOUDAR et Bernard POUBLAN

Etaient excusés :

Madame Christiane AUTIGEON

Messieurs Charles PELANNE et Gérard CASTET

Secrétaire de séance :

Madame Céline SALLES

Suite à l'absence de quorum constatée lors de la séance du jeudi 6 juin 2019, le bureau a été réuni en urgence le 21 juin 2019, conformément aux conditions prévues dans le code général des collectivités territoriales et conformément à l'article 13.2 des statuts en vigueur de l'Institution Adour.

OBJET : Marchés / Ressource - Projet de territoire Midour : avenant au marché n° 18025 « Analyse des scénarii »

Exposé des motifs :

Suite à l'état des lieux et à la définition d'une cinquantaine d'actions, un travail sur l'impact de ces actions sur le bassin versant a été entamé afin de construire des fiches actions les plus opérationnelles possibles. Pour cela, des scénarii d'évolution du territoire ont été élaborés et sont actuellement en cours d'analyse.

L'analyse de ces scénarii doit permettre d'identifier l'impact du niveau d'ambition des actions et de faciliter le choix des acteurs concernant la mobilisation de ressources complémentaires et leur nature. A cet effet, l'évolution du territoire est modélisée suite à la mise en œuvre des actions décrites dans les scénarii pour la confronter à la situation hydrologique et climatique d'aujourd'hui et de 2050. Cela permet ensuite d'évaluer les besoins de ressources complémentaires en fonction de cette évolution et, in fine, de proposer, selon les résultats obtenus, une ou des solutions de stockage adaptées.

L'étude sur les scénarii a débuté en janvier 2019 et un premier comité de suivi de l'étude a eu lieu le 22 mars dernier. Les CER France 40/32 travaillent sur l'analyse socio-économique de l'activité agricole et le bureau d'étude IES Ingénieurs Conseil a été missionné pour réaliser l'analyse quantitative (marché 18025 de 54 600 € TTC).

Au regard de la complexité des études à réaliser ainsi que des demandes de précisions du cotech et des acteurs, des missions ainsi que des délais complémentaires sont nécessaires à la finalisation de l'étude menée par le groupement de bureaux d'études I.E.S. Ingénieurs Conseil et HYDROGEN.



Ainsi l'avenant permettra de finaliser les missions suivantes :

- Simuler l'état des lieux de la ressource sur la partie aval (bassins versant n°11 à 19) ;
- Réaliser la confrontation besoins / ressource sur la partie aval (bassins versant n°11 à 19) ;
- Proposer aucune/une/solution(s) de stockage ainsi que les impacts globaux des solutions de stockage proposées. Il s'agira d'une proposition simplifiée à l'échelle de chacun des 19 sous-bassins versant qui comprendra :
 - o une pré-localisation géographique,
 - o le volume global avec leur(s) possibilité(s) de remplissage,
 - o l'objectif de la (des) solution(s) envisagée(s) : irrigation, milieu naturel, REUT,...
 - o le type d'ouvrage pertinent : connectée, déconnectée, rehausse ...
- Préciser les impacts quantitatifs et qualitatifs des solutions de stockage proposées (pour les 19 sous-bassins versants) ;
- Formalisation des rendus (rapport et cartographies) ;
- Assurer la tenue de deux réunions supplémentaires du Comité de suivi

L'ensemble de ces missions complémentaires représentent 25 jours de travail du bureau d'étude plus l'assistance à deux réunions du comité de suivi pour un montant global de 13 150 € HT soit 15 780 € TTC.

Ces missions ne présentent pas une modification substantielle du contrat initial en cours d'exécution et de plus sont liées à des circonstances imprévisibles ; en effet le bureau d'étude a dû reconstituer des débits naturels sur une des stations de gestion (DREAL), alors même que cette reconstitution avait déjà été réalisée par ailleurs lors d'une précédente étude, mais elle s'est avérée faussée sur cette station (chroniques de données erronées).

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2019 en section d'investissement.

LE BUREAU

En l'absence d'observations,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité

DECIDE

Article 1

- D'autoriser l'avenant n°1 modifiant le marché n°18025 pour un montant de 13 150 € HT soit 15 780 € TTC, les crédits nécessaires étant inscrits au budget
- De prolonger de 3 mois la durée du marché public
- D'autoriser le Président à signer l'avenant et toutes décisions relatives à son exécution avec le groupement IES Ingénieurs Conseil et HYDROGEN

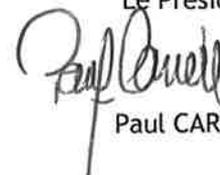
Article 2

Monsieur le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré le 21 juin 2019 à Mont-de-Marsan,

Le Président,

INSTITUTION ADOUR
38 rue Victor Hugo
40025 MONT DE MARSAN CEDEX


Paul CARRERE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de la réception par le représentant de l'Etat.



INSTITUTION ADOUR
Etablissement Public Territorial de Bassin
Hautes-Pyrénées - Gers - Landes - Pyrénées-Atlantiques

Envoyé en préfecture le 02/07/2019

Reçu en préfecture le 02/07/2019

ID : 040-254002264-20190621-B08_2019-DE



MARCHÉ n° 18025 - AVENANT n° 1

**Analyse des scénarii du Projet de Territoire du Midour :
évaluation des besoins quantitatifs du territoire**

***Avenant n° 1 au marché n° 18025
en vertu de l'article L2194-1 du code de la commande publique***



Article 1 : Identification du pouvoir adjudicateur

INSTITUTION ADOUR
38 rue Victor Hugo
40025 MONT DE MARSAN CEDEX
Tél : 05 58 46 18 70
Courriel : secretariat@institution-adour.fr

Représenté par Monsieur Paul CARRERE, Président de l'Institution Adour, en vertu de la délibération n° 2015-38 en date du 22 juillet 2015 de l'Institution Adour.

Article 2 : Identification du titulaire du marché public

I.E.S. Ingénieurs Conseil
Agropole
BP 342
47931 AGEN Cedex 9

Article 3 : Objet du marché public

Analyse des scénarii du Projet de Territoire du Midour : évaluation des besoins quantitatifs du territoire

- Date de la notification du marché public : 14 janvier 2019
- Durée d'exécution du marché public : 3 mois
- Montant initial du marché public :
 - Taux de la TVA : 20 %
 - Montant HT : 45 500,00 €
 - Montant TTC : 54 600,00 €



Article 4 : Objet de l'avenant

Modifications introduites par le présent avenant conformément à l'article L2194-1 du code de la commande publique

Dans le cadre du marché public n° 18025 concernant le lot n° 1 de la prestation « Analyse des scénarii du projet de territoire du Midour : évaluation des besoins quantitatifs du territoire et évaluation des impacts sur le milieu, la socio-économie et l'adaptation du territoire aux changements climatiques », des missions ainsi que des délais complémentaires sont nécessaires à la finalisation de l'étude menée par le groupement de bureaux d'études I.E.S. Ingénieurs Conseil et Hydrogen.

Ainsi, l'avenant permettra de finaliser les missions suivantes :

- Simuler l'état des lieux de la ressource sur la partie aval (bassins versant n° 11 à 19) ;
- Réaliser la confrontation besoins / ressource sur la partie aval (bassins versant n° 11 à 19) ;
- Proposer aucune/une/solution(s) de stockage ainsi que les impacts globaux des solutions de stockage proposées. Il s'agira d'une proposition simplifiée à l'échelle de chacun des 19 sous-bassins versant qui comprendra :
 - une pré-localisation géographique,
 - le volume global avec leur(s) possibilité(s) de remplissage,
 - l'objectif de la (des) solution(s) envisagée(s) : irrigation, milieu naturel, REUT,...
 - le type d'ouvrage pertinent : connectée, déconnectée, rehausse ...
- Préciser les impacts quantitatifs et qualitatifs des solutions de stockage proposées (pour les 19 sous-bassins versants) ;
- Formalisation des rendus (rapport et cartographies).

Il s'agira ici de réaliser une analyse globale et généraliste qui ne permettra pas d'entrer dans le détail de la réalisation des solutions qui seront proposées. Dans le cas où des informations précises seraient nécessaires, ces propositions devront faire l'objet d'une étude complémentaire.

Deux réunions de Comité de suivi sont également prévues dans le cadre de cet avenant.

Incidence financière de l'avenant

L'avenant a une incidence financière sur le montant initial du marché. Le détail des coûts supplémentaires est détaillé dans le tableau suivant :

Prestation	Montant HT en €	Montant TTC en €
Finalisation mission IES	5 850,00	7 020,00
Finalisation mission sous-traitant Hydrogen	5 400,00	6 480,00
2 réunions de comité de suivi	1 900,00	2 280,00
TOTAL	13 150,00 € HT	15 780,00 € TTC

Ainsi, le nouveau montant total du marché est de 58 650 € HT, soit 72 380 € TTC.

Incidence de l'avenant sur la durée du marché

L'avenant prolonge de 3 mois la durée du marché public.

Toutes les autres clauses et pièces du marché demeurent inchangées.





Article 5 : Signature du titulaire du marché public

À _____, le _____

I.E.S. Ingénieurs Conseil





Article 6 : Signature du pouvoir adjudicateur

À Mont-de-Marsan, le

Paul CARRERE
Président de l'Institution Adour

